



Madame la Présidente,

Nous voici presque tous réunis, sans enthousiasme il faut le dire, pour ce premier Comité technique faisant suite à une crise de nature inédite et qui a secoué la Douane jusque dans ses fondements. Nous avons une pensée pour nos collègues qui ont assuré avec un engagement sans faille la continuité de nos missions. Nous aimerions pouvoir nous féliciter de la reconnaissance qui leur en est offerte, malheureusement nous constatons que pour nombre d'entre eux, il n'en sera rien, bien au contraire.

- Une ordonnance congés/RTT scélérate, prise sans concertation, souvent illisible, chronophage dans son application, injuste dans son principe, mortifère pour la motivation des douanières et douaniers qui en seront les victimes ;
- Une application trop zélée de la loi de 2017 sur les RTT, dont les effets se cumulent et viennent alourdir de manière inique la ponction de jours de congés imposée aux agents en ASA ;
- Une prime insuffisante dans ses montants, clivante dans ses principes, qui ne va pas restaurer la cohésion des collectifs de travail ;
- Un tour de mutations sans parité syndicale, pour lequel nous attendons a minima des explications, voire des correctifs ;
- Un transfert confirmé de nos missions fiscales, « quoi qu'il en coûte », malgré nos démonstrations argumentées, et en dépit de l'annonce gouvernementale de suspension des réformes ;
- Un ordre du jour qui, inlassablement, apporte son lot de validations de dispositifs de restructurations, comme si rien ne s'était passé, et que le démantèlement du réseau douanier était toujours le mantra d'une politique budgétaire aveugle.

A la sortie de cette crise, avez-vous conscience que vos troupes ont un moral en berne et que ce n'est pas avec cet ordre du jour que vous allez nous redonner l' « envie d'avoir envie » ?

Pour le deuxième semestre, des chantiers aux enjeux majeurs nous attendent : nouvelles modalités pour le télétravail, l'Arlésienne du Brexit, nouvelles missions que nous attendons pour la Douane. Rappelons aussi qu'un point de l'accord signé suite au conflit social du printemps 2019 n'est toujours pas traité : il s'agit de la retraite du service actif des agents de la Surveillance, pour laquelle nous attendons toujours la correction des anomalies.

---